

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR la proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement, chargé de la Défense, des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de l'Information ;

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er - Monsieur Moussa BABONI BARKA, précédemment Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine de Parakou, est nommé Adjoint au Préfet du Nord-Ouest à Natitingou.

Article 2 - Est et demeure rapporté le Décret N°40 bis/PR/MAIS du 12 Mars 1964, portant nomination de Monsieur Robert AGBIDINOUCOUN GLELE comme Chef d'Arrondissement d'Agoué (Sous-Préfecture de Grand-Popo)

Article 3 - Monsieur Robert AGBIDINOUCOUN GLELE, précédemment en service à la Préfecture du Nord-Ouest à Natitingou, est nommé Sous-Préfet par intérim de Djougou, en remplacement de Monsieur Lucien Gaston CHABLIS, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 4 - Le présent décret, qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 28 MARS 1964

Par le Président de la République,
le Président du Conseil, Chef du
Gouvernement, Chargé des Affaires
Intérieures,

J. AHOMADEGBE-TOMETIN

S.-M. APITHY

Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,

F. APLOGAN

Ampliatiions :

PR	5	Préfect. N.O.	2
PC	15	S/Préfec.DJougou ..	2
DAI	10	Intéressés	3
Ministères ..	9	Préfect. N.E.	2
MFAEP	2	JORD	1
SGG	4		
DGF	2		
Trésor	2		
CF	2		